



L'IEDOM fête le 7 janvier 2009 le cinquantième anniversaire de sa création

Au cours de ces cinquante années d'existence, l'IEDOM a su relever plusieurs défis d'importance :

- dans le domaine fiduciaire, l'harmonisation des signes monétaires avec le déploiement en 1975 du franc Banque de France, puis la mise en place en 2002 de l'euro
- dans le domaine des systèmes de paiement, d'importants progrès ont été réalisés sur le traitement des valeurs, l'échange physique des moyens de paiement au sein des chambres de compensation locales ayant fait place à une dématérialisation des flux qui demain sera gérée au niveau européen...
- au titre des missions de service public exercées pour le compte de l'Etat, la mise à disposition des usagers et de la communauté bancaire de facilités identiques à celles disponibles en métropole : ainsi, l'objectif d'exhaustivité des fichiers nationaux gérés par la Banque de France est atteint, la transmission des informations ayant été certes facilitée par les progrès des télécommunications ; de même pour le traitement des situations de surendettement des ménages les agences de l'IEDOM rendent le même service que les succursales de la Banque de France.
- au titre des services d'intérêt général, l'IEDOM a su s'imposer comme un observateur attentif, impartial et écouté de la conjoncture et du développement des économies ultramarines comme en atteste le nombre, la qualité et l'audience de ses publications.

Le cadre institutionnel de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer a lui aussi évolué : la création de l'Eurosystème a conforté l'IEDOM dans son rôle de banquier central délégué dont le capital d'expérience et la connaissance des réalités ultramarines sont reconnus. La traduction concrète de cette reconnaissance est donnée par l'ordonnance du 19 avril 2000 qui fait de l'IEDOM un établissement public autonome intégré à l'Eurosystème et étroitement associé à la Banque de France.

Différents événements sont prévus tout au long de l'année, en agences comme au siège de l'IEDOM.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Le dispositif suivi de la crise par les Instituts d'émission

Dans le contexte de la crise financière, l'IEDOM et l'IEOM assurent un suivi de l'application des directives gouvernementales et des implications économiques dans les DCOM et les COM, à partir des informations quantitatives et qualitatives recueillies par les agences.

Le dispositif d'accompagnement des entreprises, mis en œuvre dans le cadre du plan de financement de l'économie, est désormais opérationnel dans l'ensemble des géographies. Globalement, les établissements de crédit déclarent ne pas avoir de problème de liquidité et ne pas avoir modifié leur politique de crédit. Si aucune évolution sensible des crédits n'est observable dans les COM, on note un ralentissement du rythme de croissance des encours dans les DOM au cours du troisième trimestre 2008. Concernant les répercussions sur la sphère économique, le ralentissement de la conjoncture amorcé au début de l'année 2008 se poursuit au quatrième trimestre, avec notamment une baisse significative de l'activité dans les secteurs de la construction et du commerce automobile. Il est cependant difficile d'identifier, à ce stade, un éventuel impact de la crise financière, d'autant que d'autres facteurs sont à l'origine de ce ralentissement dans les différentes géographies (baisse de la commande publique, mouvements sociaux récents affectant l'activité de nombreux secteurs...).

Plan de relance de l'outre-mer

M. Yves Jégo, secrétaire d'Etat en charge de l'outre-mer a annoncé le 9 décembre 2008 que le plan de relance de l'économie française s'appliquait également outre-mer qui va disposer d'une enveloppe de 113 millions d'euros dans le fonds exceptionnel d'investissement. Les mesures de portée nationale s'appliqueront sans dispositions particulières dans les DOM (grands projets structurants, augmentation du fonds de compensation de la TVA soutenant les investissements des collectivités locales, soutien aux PME, augmentation des garanties portant sur les financements assurée par l'Agence française de développement (AFD), révision de la politique des marchés publics...)

10^e anniversaire de l'euro

Le 1^{er} janvier 2009, la monnaie unique a fêté son dixième anniversaire qui a aussi été marqué par l'entrée de la Slovaquie dans la zone euro comme 16^e membre. A cette occasion, les pays de la zone euro émettront en janvier une pièce commémorative de 2 euros.

Actualités bancaires

1 - Banalisation du livret A

Depuis le 1^{er} janvier 2009, toutes les banques peuvent distribuer dans leurs réseaux le livret A. Pour limiter les risques de multidétention et de fraude, les épargnants devront signer une déclaration sur l'honneur attestant qu'ils ne possèdent pas de livret A ou bleu avant d'en ouvrir un. Les banques sont tenues de vérifier l'exactitude des informations transmises par leurs clients. La Banque Postale conserve le rôle qu'elle joue en matière d'accessibilité bancaire au travers du livret A. Les textes réglementaires ont été publiés au J.O du 5 décembre 2008.

2 - Droit au compte

La charte d'accessibilité pour renforcer l'effectivité du droit au compte adoptée par l'AFECEI (Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement) et homologué par un arrêté du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi est entrée en application le 1^{er} janvier 2009.

La gestion du surendettement

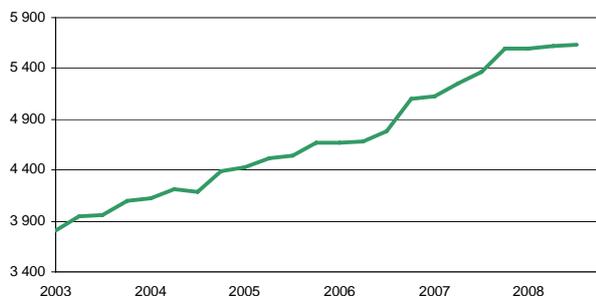
Les secrétariats des commissions de surendettement des DOM utilisent depuis le 2 janvier 2009 l'application nationale SUREN 2 pour l'instruction des dossiers de surendettement. Cet outil allie sécurité et confort des traitements avec notamment une alimentation automatique des inscriptions au FICP (Fichiers des incidents de remboursement des crédits aux particuliers). Il est également conçu pour réaliser des économies de papier en favorisant le plus souvent possible la transmission des courriers par voie électronique. A moyen terme, il intégrera un outil d'aide à la décision qui guidera les gestionnaires dans l'élaboration des solutions.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les actifs financiers au 30/09/2008 : tassement du rythme de collecte des dépôts

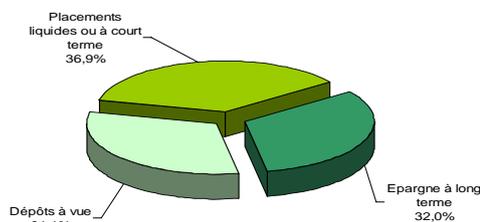
Au 30 septembre 2008, l'ensemble des actifs financiers détenus par la clientèle martiniquaise s'établit à **5,6 milliards d'euros**, soit un niveau sensiblement équivalent à celui de juin 2008 (+0,1 % sur trois mois). Le taux de croissance annuel (+4,8 %) s'affiche en repli pour le deuxième trimestre consécutif (-2,3 points par rapport à juin 2008 et -7,5 points par rapport au 30 septembre 2007). Dans le détail, les placements liquides demeurent bien orientés (+9,1%) tandis que le rythme annuel de collecte des dépôts à vue (+3,2 %) cède près de deux points sur trois mois (-6,8 points sur un an), de même que celui de l'épargne à long terme (+1,8 %, -2,3 points par rapport à fin juin 2008) dont le tassement est observé depuis le 1^{er} trimestre 2008.

Evolution des actifs financiers



Source : Iedom

Structure des actifs financiers au 30 septembre 2008



Source : Iedom

Première composante des actifs financiers, les **placements liquides ou à court terme** enregistrent la hausse la plus significative, avec une progression de 9,1 % sur un an. Ce sont les avoirs les plus dynamiques. Cette hausse repose pour l'essentiel sur la bonne tenue des placements indexés sur les taux de marché et plus particulièrement sur la vigueur des **dépôts à terme** (+17,8 % sur un an). Parallèlement, la progression annuelle des **dépôts à vue** s'infléchit. Son encours s'établit à 1,8 milliard d'euros à fin septembre 2008, soit une hausse de 3,2 % sur un an, contre 10 % à fin septembre 2007. S'agissant de **l'épargne à long terme**, en liaison avec la morosité des marchés financiers, la tendance baissière observée début 2008 se confirme, et concerne l'ensemble des agents économiques. Avec 1,8 milliard d'euros, son encours enregistre une croissance en nette décélération pour le troisième trimestre consécutif.

Le livret A : fin du monopole de commercialisation par les Caisses d'Épargne et la Poste, au 1/1/2009

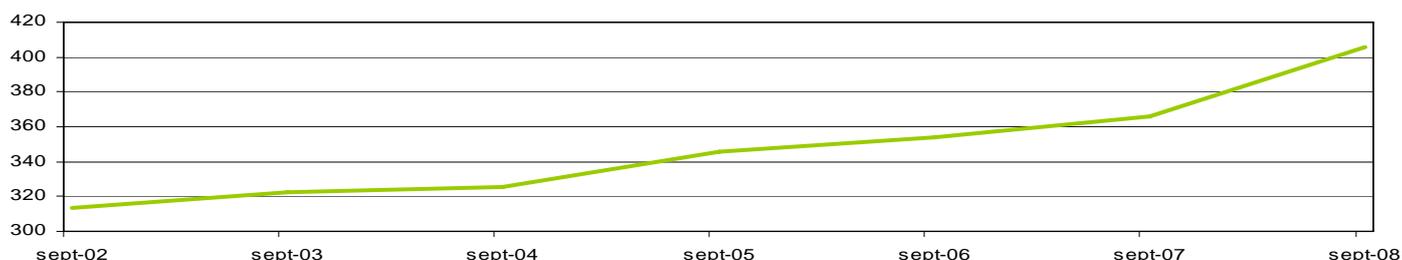
Créé en mai 1818, le livret A est le plus ancien système d'épargne populaire en France dont les fonds collectés, transférés à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), sont réinvestis dans la construction sociale. Placement préféré des français (46 millions de comptes ouverts à ce jour), le livret A cumule plusieurs avantages : une rémunération non soumise à l'impôt sur le revenu, et aux prélèvements sociaux, des versements libres et une épargne toujours disponible, mais plafonnée à 15.300 €. A fin octobre 2008, l'encours du livret A s'établit en France à 132,8 milliards d'euros, en progression annuelle de 10 %.

Avant le 1^{er} janvier 2009, le monopole de la commercialisation du livret A était confié à deux réseaux historiques, les Caisses d'Épargne Ecureuil et la Poste. Depuis, ce dispositif a été modifié par la loi de modernisation de l'économie du 23/7/2008 qui entérine la banalisation de la distribution du livret A. Celui-ci est donc disponible désormais dans toutes les banques.

Les règles de fonctionnement n'ont pas été modifiées. Toute personne ou association ne peut ouvrir qu'un seul livret, dans la limite d'un plafond de 15.300 € pour l'une et 76.500 € pour l'autre, rémunéré depuis le 1/8/2008 au taux de 4 %.

La Banque de France procède au calcul du taux deux fois par an, le 15 janvier et le 15 juillet et en transmet le résultat au Directeur du Trésor. Depuis février 2008, la formule a été revue. Le taux du livret A se calcule comme étant la moyenne arithmétique entre, d'une part, la moitié de la somme de la moyenne mensuelle de l'EURIBOR 3 mois (1) et la moyenne mensuelle de l'EONIA (2), et d'autre part, l'inflation en France mesurée par la variation sur les 12 derniers mois connus de l'indice INSEE des prix à la consommation des ménages. L'inflation est majorée d'un quart de point.

La courbe ci-après retrace l'évolution de l'encours du livret A en Martinique, sur la période 2002 à 2008 (en millions d'euros) :



Source : Iedom

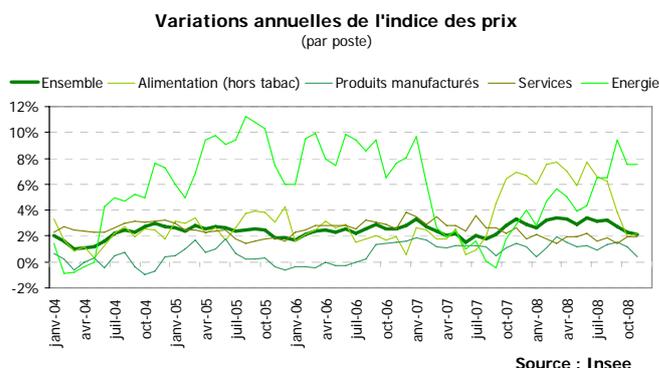
(1) EURIBOR : taux interbancaire offert entre banques représentatives de la zone euro pour la rémunération des dépôts.

(2) EONIA : taux calculé par la BCE, représentatif du taux moyen des transactions de prêts non garantis, effectuées au jour le jour entre les banques (dernier mois connu).

Inflation : à fin novembre, un nouveau ralentissement

A fin novembre 2008, l'indice des prix à la consommation s'établit à 122,5, enregistrant une diminution mensuelle de 0,1%. L'inflation s'élève à 2,1% en glissement annuel, contre 1,6% pour l'ensemble du territoire national.

Le poste « énergie » est celui dont la contribution à l'inflation annuelle est la plus importante, puisqu'il enregistre une augmentation de 7,5% poussée par l'évolution des prix des produits pétroliers (+9,3%). Par ailleurs, les prix des produits frais connaissent une nouvelle correction (-7,5% sur un an), suite à la hausse consécutive au cyclone Dean. Pour autant, le poste « alimentation » demeure orienté à la hausse (+2,2% sur un an). Les prix des services enregistrent une évolution similaire (+2%), notamment sous l'effet de la hausse des loyers (+3% sur un an). Enfin, l'inflation des produits manufacturés demeure contenue (+0,4%) en raison de la stabilité des prix de l'habillement (+0,1%) et de l'infléchissement des produits de santé.



Grande distribution : une activité toujours soutenue mais un infléchissement du rythme de croissance

Evolution annuelle du chiffre d'affaires cumulé



Source : DRCCRF

NB : à partir de décembre 2006, le nombre d'hypermarchés de l'île est passé de 6 à 8.

A fin octobre 2008, le chiffre d'affaires cumulé des huit hypermarchés de l'île s'établissait à 401,5 millions d'euros, en augmentation annuelle de 13,6%. Cette évolution est à nuancer du fait des changements de périmètre intervenus dans l'échantillon, notamment l'arrivée sur le marché de deux nouveaux acteurs qui tirent l'ensemble du secteur. Par ailleurs, un ralentissement du rythme de croissance annuelle du chiffre d'affaires se fait jour à fin octobre 2008, après un plus haut annuel de +17% en février. En outre, selon les professionnels du secteur, le panier moyen du consommateur stagne autour de 50 euros.

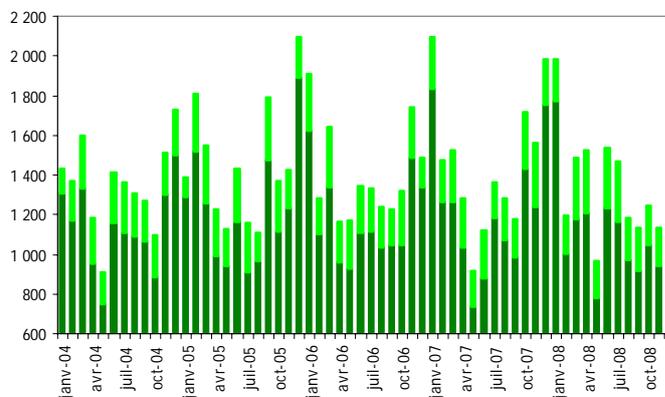
Immatriculations de véhicules neufs : morosité de l'activité en fin d'année

L'évolution des immatriculations de véhicules neufs témoignent d'un ralentissement du courant d'affaires dans le secteur. Dans le détail, 12 213 immatriculations de véhicules particuliers neufs ont été comptabilisées à fin novembre 2008, en recul annuel de 5,4%. Les marques françaises sont les premières touchées, puisque leur part de marché sur la période s'établit à 43,8%, contre 45,1% entre janvier et novembre 2007. La part des véhicules particuliers neufs motorisés au gazole continue de croître, passant de 55,4% à fin novembre 2007 à 58,6% un an plus tard.

Avec 2 916 véhicules utilitaires neufs immatriculés, la baisse annuelle est plus réduite (-0,4% en données cumulées à fin novembre 2008). C'est surtout le segment des bus, porteurs et autres véhicules utilitaires de plus de 5 tonnes qui a enregistré une forte diminution (-15%) des immatriculations. Les marques françaises voient là encore réduire leurs parts de marché (46,6% à fin novembre 2008 après 47,2% un an plus tôt).

Immatriculations de véhicules neufs

■ Véhicules particuliers ■ Véhicules utilitaires



Source : Préfecture, AAA

LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	var.% mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- novembre 2008	122,5	-0,1%	+2,1%
Chômage (source : DDTEFP)	Nombre de demandeurs d'emploi	- octobre 2008	35 284	+1,1%	+3,5%
	indicateur de chômage (base pop. Active : 162 556)	- octobre 2008	21,7%		+0,7 point
Allocation Chômage (source : Assedic)	Nombre de bénéficiaires de l'allocation unique dégressive et de l'aide au retour à l'emploi	- octobre 2008	12 057	-0,1%	7,7%
RMI (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- décembre 2008	28 168	-2,9%	-8,4%
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (en M€)	- octobre 2008	208,8	-11,4%	-14,1%
	Exportations (en M€)	- octobre 2008	22,5	-27,9%	-40,9%
	Taux de couverture mensuel:		10,8%		-4,9 points
Grande distribution (source : DRCCRF)	Indicateur chiffre d'affaires (base 100 en 1990)	- octobre 2008	281	6,7%	+12,4%
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- octobre 2008	401,5		+13,6%

LES INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	var.% mensuelle	Glissement annuel
Banane (source : DRCCRF)	Expéditions de bananes (tonnes)	- octobre 2008	14 320	73,9%	nd
		- cumul annuel	117 695		-12,2%
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers	- novembre 2008	119 468	+21,3%	+9,0%
		- cumul annuel	1 527 101		-0,8%
Trafic Maritime (source : Dircilec)	Nombre de croisiéristes	- novembre 2008	9 670	nd	-5,9%
		- cumul annuel	67 793		+9,4%
Construction (source : Ciments antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- novembre 2008	18 903	-10,6%	-18,8%
		- cumul annuel	243 185		-0,6%

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement	2,50%	10/12/2008
Taux de la facilité de prêt marginal	3,00%	10/12/2008
Taux de la facilité de dépôt	2,00%	10/12/2008

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/08)					
ANNEE	2008	3,99%	JO du 23/02/08	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2007	2,95%	JO du 21/02/07	4,00%	4,00%	4,50%	2,50%	2,75%

* hors prime d'Etat

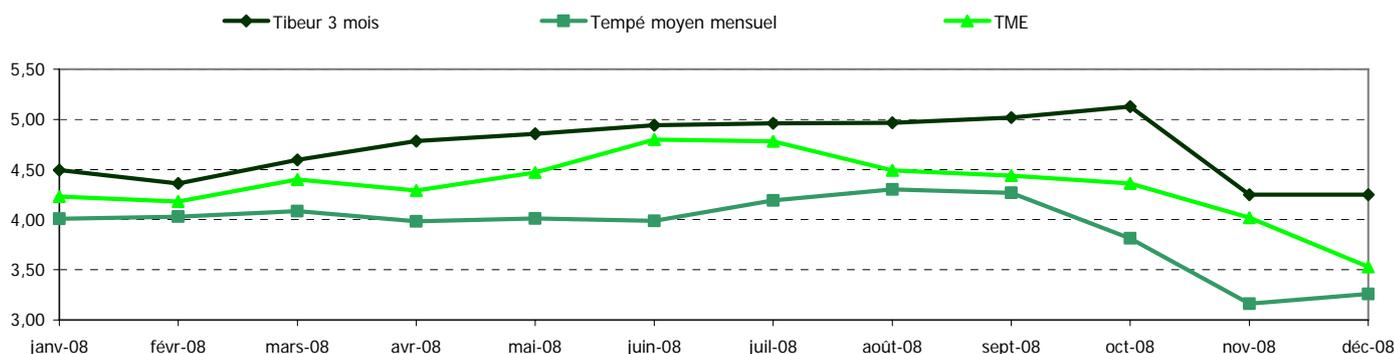
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (décembre 2008)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
4,2680%	3,8125%	3,1616%	2,4511%	2,9590%	3,2570%	3,3300%	3,4180%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
4,44%	4,36%	4,02%	3,53%	4,64%	4,56%	4,22%	3,73%

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2009)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		7,80%			
Prêts à taux variable		7,80%			
Prêts relais		7,72%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,32%			
Découverts en compte, prêts permanents et		21,11%	Découverts en compte (1)		14,55%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à		9,92%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

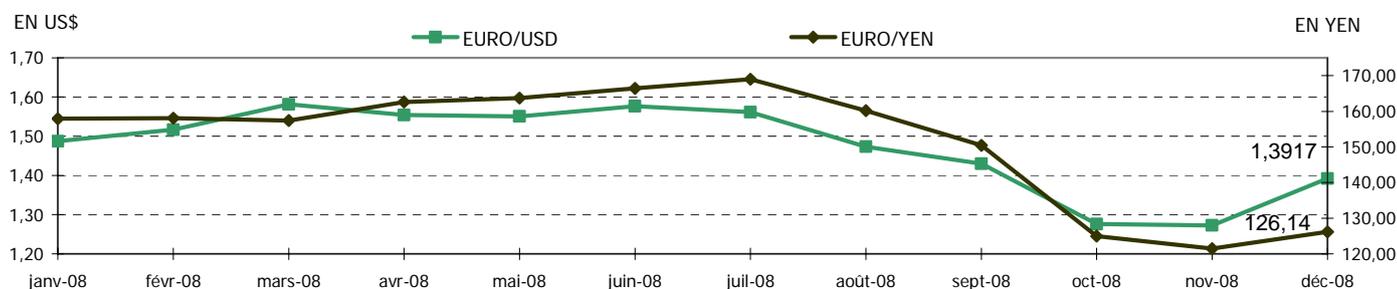
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3917	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,0667	EURO/SRD (Surinam)	3,84151
EURO/JPY (Japon)	126,1400	EURO/BWP (Botswana)	10,57990	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,52246
EURO/CAD (Canada)	1,6998	EURO/SCR (Seychelles)	23,2551	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,8504
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,95250	EURO/MUR (Maurice)	44,7436	EURO/BBD (La Barbade)	2,8184
EURO/SGD (Singapour)	2,0040	EURO/BRL (Brésil)	3,2436	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,85949
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,7858	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,02618	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2635,29	EURO/XCD (Dominique)	3,74847	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK